

# CONSEIL MUNICIPAL DE MUIDES-SUR-LOIRE

Séance du 5 septembre 2008

## Extrait des Délibérations

\*\*\*\*\*

Séance ouverte à 20 h 30

Public : 2 personnes

**Présents :** M. CLEMENT, M. FOUCQUETEAU, Mme MURAT, M. ORAIN, Mme BRAGA, Mme BORDIER, M. GAUTHIER, M. JORAND, M. VAUCHER, M. LANOUX, Mme GAROT, Mme THEVENIN-PLOUX, M. JUSTINE, M. RAUCH, Mme TOLLEMER

**Président de séance :** M. CLEMENT

**Secrétaire de séance :** Mme GAROT

### **I – Approbation du compte-rendu du 9 juillet 2008 :**

Lecture du compte-rendu est faite par le maire. Celui-ci est approuvé sans observations particulières.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

### **II – Acquisition d'un nouveau photocopieur pour l'école :**

L'actuel photocopieur à l'école étant utilisé au-delà de ses capacités depuis quelques années, le maire propose au conseil municipal d'accepter la proposition faite par Business Repro Centre, pour l'acquisition en crédit-bail, d'un nouveau photocopieur, plus performant, dont le coût global de l'ensemble de la prestation (location, copies et maintenance) sera nettement plus avantageux.

Le montant de la location en crédit-bail s'élèvera à 218,00 €HT, payables en 21 trimestres.

*Vote : POUR à l'UNANIMITE*

### **III – Création d'un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps non complet (22/35<sup>ème</sup>) :**

A l'occasion du départ d'un agent communal à l'école, vers une autre commune et considérant la diminution du temps de travail hebdomadaire des élèves, ainsi que la fermeture de la 7<sup>ème</sup> classe décidée par l'Inspecteur d'Académie, pour la rentrée scolaire 2008/2009, le maire propose au conseil municipal de supprimer le poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à 30/35<sup>ème</sup> laissé vacant par l'agent précité et de créer un poste d'Adjoint Technique de 2<sup>ème</sup> classe à 22/35<sup>ème</sup>, à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2008.

En attendant la mise en œuvre de ces dispositions administratives, le poste sera occupé, du 1<sup>er</sup> au 30 septembre 2008, par un agent contractuel, pour faire face aux besoins immédiats des services de l'école.

*Vote : POUR à L'UNANIMITE*

### **IV – Participation pour Voies et Réseaux – Exonération des constructions de logements sociaux :**

Le maire informe le conseil municipal de la sollicitation de la Communauté de Communes de la Beauce Ligérienne, relative à l'exonération de la Participation pour Voies Réseaux pour les constructions de logements sociaux.

Le conseil municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette proposition et décide par conséquent, de ne pas modifier la rédaction initiale de la délibération du 12 octobre 2001, relative à l'application de la Participation pour Voies Nouvelles et Réseaux, sur le territoire de Muides-sur-Loire.

Vote : *CONTRE* : 10      *POUR* : 2      *ABSTENTIONS* : 3

#### **V – Budget Primitif 2008 de la Commune – Décision Modificative n° 1 :**

Suite au refus de la société COGECO de payer la Participation pour Voies Nouvelles et Réseaux de 3 583,20 € qui lui a été adressée le 2 octobre 2007, pour l'accord de permis de construire de Madame et Monsieur LEBRAS, il convient d'annuler le titre de recette précédent et de le réimputer à Madame et Monsieur LEBRAS en 2008. Le budget est modifié en conséquence, par un jeu d'écriture comptable.

Vote : *POUR* à l'*UNANIMITE*

#### **VI – Taxe de séjour 2009 – Tarifs :**

Vu l'augmentation d'environ 10 % qui a été apportée en avril dernier, sur les tarifs 2008, par la nouvelle équipe municipale, le conseil municipal décide de maintenir les tarifs actuels, pour la saison touristique 2009.

Vote : *POUR* : 12      *CONTRE* : 3

#### **VII – Informations diverses :**

##### 1°) Aménagements de sécurité aux abords de l'école :

L'opération est achevée. Son coût est de 237 732,05 € TTC, contre 245 569,56 € TTC prévu initialement à la phase de notification des marchés. L'ensemble de l'opération dépenses-recettes est la suivante :

- Total dépenses :                    237 732 €
- Total subventions :                57 480 €      (*soit 24,18 % / dépenses TTC*)
- FCTVA attendu :                    34 829 €      (*soit 15,482 % de 223 674 €*)
- Autofinancement :                145 623 €

##### 2°) Station d'épuration intercommunale :

Les 3 conventions acceptées par le conseil municipal lors de sa dernière séance, ont été signées par les parties concernées, soit la commune, la communauté de communes du Pays de Chambord et la Lyonnaise des Eaux. Le coût global pour la commune de Muides-sur-Loire s'élève à 778 986 € TTC et sera financé en quasi-totalité par l'emprunt. La convention signée avec la Lyonnaise pour le traitement des eaux usées a été renégociée, pour un coût annuel de 23 527 €, au lieu de 32 089 €

Dès que la station de Saint-Dyé sera en état de marche, l'opération d'assainissement collectif avenue de la Loire, devra être terminée avec le poste de refoulement au camping municipal, si possible avant la fin de l'année 2008, pour une mise en service générale sur Muides début 2009.

##### 3°) Plan Local d'Urbanisme – Le point :

Le maire informe le conseil municipal de sa rencontre avec l'Architecte des Bâtiments de France, jeudi 28 août dernier, au sujet des abords du château de Colliers. Par ailleurs, une réunion est prévue le jeudi 2 octobre 2008, avec divers services de l'Etat, afin de faire le point sur le P.L.U. de Muides,

avec les modifications que la nouvelle équipe municipale souhaite y apporter, suite à l'enquête publique qui s'est déroulée en février dernier.

#### 3°) Camping municipal – Le point :

La saison touristique va bientôt s'achever et le bilan financier provisoire du camping municipal est plutôt bon. Les recettes des nuitées s'élèvent d'ores et déjà à 48 919,11 € contre 47 711,90 € sur l'ensemble de la saison touristique 2007, la taxe de séjour à 1 985,60 € contre 1 954,60 € l'année dernière.

#### 4°) Désignation d'un correspondant Défense :

Un correspondant Défense doit être désigné au sein du nouveau conseil municipal pour la durée du mandat de celui-ci. C'est Monsieur Christian JUSTINE qui est proposé.

#### 5°) Tour du Loir-et-Cher :

La subvention accordée au Tour du Loir-et-Cher était de 93 € jusqu'en 2003, puis de 95 € depuis 2004. Le maire propose au conseil municipal d'accepter la règle financière demandée par le Tour du Loir-et-Cher, soit : 0,12 € x 1 178 habitants = 141,36 € pour l'année 2009. Le crédit correspondant sera inscrit au budget général 2009 de la commune.

Par ailleurs, le maire informe qu'il donnera le départ du Tour du Loir-et-Cher Cadets dimanche 7 septembre 2008 à 15 heures, devant la salle de la Cressonnière.

#### 6°) Radio Plus FM :

Le maire a rencontré Radio Plus FM le 4 septembre pour le renouvellement de la convention annuelle. Une émission est programmée le mardi 21 octobre à 17 h 30 à la mairie de Muides.

#### 7°) Téléthon :

Un téléthon est prévu les 6 et 7 décembre prochain à Muides, la salle de la Cressonnière étant réservée pour ces deux jours. Des animations sont prévues.

#### 8°) Forum des Associations :

Le maire rappelle que le Forum des Associations aura lieu samedi 6 septembre après-midi à la salle de la Cressonnière.

#### 9°) Syndicat de Musique :

Afin d'attirer un plus grand nombre d'élèves, il est proposé de diminuer la participation parentale et d'augmenter la participation financière des trois communes de Muides, Saint-Dyé et Montlivault.

Il est également proposé de créer une classe d'orchestre pour l'année 2008/2009 et de demander également une participation financière aux trois communes.

Un accord de principe devra être trouvé entre les trois communes et les crédits correspondants inscrits au budget général de la commune de Muides.

#### 10°) Commission culturelle :

Le maire propose au conseil municipal de créer une commission culturelle, afin de réfléchir sur des projets qui pourraient être mis en œuvre à Muides.

#### 11°) Transports scolaires :

Une lettre sera adressée au Conseil Général, service des Transports Scolaires, au sujet du ramassage scolaire, qui n'emprunte pas toujours l'itinéraire préétabli.

12°) Brocante du C.C.A.S :

La brocante aura lieu le dimanche 21 septembre prochain. Le barnum devrait être monté le vendredi matin, si possible, en fonction de la disponibilité des bénévoles.

La braderie des vêtements dans le local du C.C.A.S. les mercredi et samedi matin fonctionne bien, 14 familles s'étant déjà porté acquéreurs.

13°) Tech Noël :

La soirée des jeunes est prévue le samedi 13 décembre 2008 de 16 heures à 22 heures, dans les mêmes conditions d'organisation que l'année dernière, pour les 11 à 17 ans.

14°) Goûter de Noël :

L'après-midi est prévue le dimanche 14 décembre 2008 de 14 heures à 18 heures, avec orchestre musical, pour les personnes à partir de 60 ans.

15°) Colis de Noël :

Un colis de Noël sera distribué par les élus, pour toutes les personnes à partir de 75 ans, qui n'auront pu venir au goûter de Noël.

**Les vœux du maire auront lieu le samedi 3 janvier 2009 à 18 heures**

*Le prochain conseil municipal est proposé à la date du vendredi 10 octobre 2008 à 20 h 30.*

**Séance levée à 23 h 10**

Muides-sur-Loire le 18 septembre 2008

Le Maire,

Bernard CLEMENT